



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crédits de la Défense nationale

Question au Gouvernement n° 2960

Texte de la question

CRÉDITS DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. le président. La parole est à M. François Cornut-Gentille.

M. François Cornut-Gentille. Monsieur le Premier ministre, chacun prépare l'après-Covid selon ses priorités. Les plus souvent citées sont la croissance verte, l'hôpital et la santé, la défense de nos industries ou encore le soutien du pouvoir d'achat. J'y ajoute la lutte contre le chômage, qui s'imposera malheureusement d'elle-même. Le problème, lorsque tout est prioritaire, c'est qu'il n'y a plus de priorités.

Dans ce contexte, je voudrais vous interroger sur la place que vous comptez accorder à notre effort de défense. Votre ministre des armées, Mme Parly, a déclaré hier, devant notre commission de la défense nationale et des forces armées, qu'elle est pour sa part convaincue de son caractère prioritaire, compte tenu de l'intérêt de nos industries comme de la situation internationale. J'aimerais savoir si vous partagez cette conviction et surtout, dans cette hypothèse, si vous en tirerez toutes les conséquences. Vous comprendrez que des considérations générales, n'engageant que ceux qui y croient, ne permettraient pas d'éclairer véritablement la représentation nationale sur cet important sujet. Aussi serait-il utile à chacun que vous répondiez avec netteté aux deux questions suivantes.

La première consiste à vous demander si votre gouvernement, pour mesurer notre effort de défense, continuera à raisonner en valeur absolue, sur la base du montant de crédits inscrit dans la loi de programmation militaire, ou s'il adoptera le standard de l'OTAN – l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord –, soit 2 % du PIB.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Standard que vous avez si ardemment défendu !

M. François Cornut-Gentille. Cette seconde option serait lourde de conséquences dans le contexte d'une baisse du PIB estimée à 8 %.

La seconde question porte sur le budget 2021, dans lequel les crédits de la défense doivent bénéficier d'une hausse d'1,7 milliard d'euros. Dans la situation nouvelle où nous nous trouvons, estimez-vous que cet engagement sera difficilement atteignable ou qu'il doit être maintenu coûte que coûte, voire qu'il faut procéder à un effort supplémentaire, notamment pour soutenir nos industries stratégiques ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Monsieur Cornut-Gentille, vous m'interrogez sur l'effort de défense que la France doit consentir, en posant deux questions précises, importantes sur le plan politique, mais pratiquement

de nature technique – la question de savoir s'il faut le mesurer en pourcentage du PIB ou en valeur absolue est passionnante...

Avant de répondre à votre question, j'aimerais dire un mot, qui me semble plus important encore. Le monde qui se dessine pour les mois et les années à venir – vous savez que, s'agissant de la défense, il convient de raisonner en années, parfois en dizaines d'années – est-il plus tranquille, moins risqué, plus pacifié que celui que nous quittons ? Je ne le crois pas. Je le déplore, du reste, tant il serait formidable de pouvoir nous reconstruire, après la crise sanitaire, dans un monde ayant si profondément changé que les ambitions territoriales, les compétitions armées et les risques géopolitiques auraient disparu. (*M. François Cornut-Gentille acquiesce.*) Malheureusement il n'en sera rien. Autrement dit, on constate que ne se trouve modifiée aucune des raisons ayant présidé aux choix formulés par le Président de la République lors de la campagne présidentielle et qui ont donné lieu, année après année, à des décisions budgétaires et opérationnelles fortes, consistant à faire repasser l'effort de la France en faveur de la défense à un niveau raisonnable, après qu'il a si longtemps maintenu si bas.

On peut partir de ce constat, qui ne me semble pas devoir faire l'objet de débats très longs, pour construire la suite : comment allons-nous construire le budget 2021 ? Quelque chose me dit que l'exercice sera intéressant – c'est une litote. (*Sourires.*)

Les enjeux collectifs – non seulement en matière de défense, mais aussi en matière de santé, d'éducation ou d'infrastructures, la nécessité de faire repartir notre économie, notre industrie et nos services, celle de construire notre sécurité demain –, tout cela devra être tranché dans un cadre profondément transformé par l'absence de recettes d'un côté et par l'augmentation des dépenses de l'autre. Cette équation ne sera pas des plus faciles à résoudre, et pourtant, nous devons le faire. Nous le ferons collectivement, dans le cadre de choix politiques qui n'auront rien de discret et tout de public. Toutefois, le moment de la construction du budget 2021 n'est pas encore venu, pas plus que celui de sa discussion. Bien entendu, il incombera à la représentation nationale de se prononcer à ce sujet.

Vous comprenez bien de ma réponse que le Gouvernement considère que l'impératif de défense demeure une priorité de premier rang. Quiconque déciderait du contraire serait exposé, le moment venu, à des risques dont aucun d'entre nous ne souhaite qu'ils se réalisent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2960

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)